



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1843 VENDREDI 11 OCTOBRE 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

THÉÂTRE

Le Remaniement en grande première à Wallonie-Bruxelles

La Compagnie « Intrigants » invite les Kinois à la représentation initiale de sa dernière création en date extraite de la pièce du professeur et dramaturge Thierry Nlandu paru chez Les Éditions du Pangolin en 2005, à l'affiche ce vendredi au Centre culturel belge. Le Remaniement promet de ne pas manquer de piquant. La pièce introduit « le public dans le monde du pouvoir où fiction et faction s'entremêlent et construisent un vécu au quotidien fait de situations comiques, de dérision, de tragique, d'ironie et d'humanité d'hommes et de femmes en quête pourtant d'une société plus digne et plus humaine ». Le Remaniement est la seconde pièce de Thierry Nlandu que se propose d'interpréter la Compagnie de théâtre des Intrigants.

Page 14

KARATÉ

Le Katanga a remporté le championnat national

La province congolaise du cuivre a survolé la compétition nationale du karaté organisée à Lubumbashi en raflant vingt-neuf médailles en or. Ancien karatéka de Kinshasa, Paty Esase, évoluant actuellement au sein du club Okapi de Lubumbashi, a gardé sa couronne de champion du Congo en individuel. Il a aussi remporté le trophée national en équipe. Sous représentée avec deux athlètes, Kinshasa s'en est sortie avec seulement une médaille en or, se classant troisième. Le Kasai oriental s'est contenté de la quatrième place avec six médailles en argent et le Bas-Congo a été classé cinquième de la compétition avec une médaille en argent. En marge de la compétition, la Fédération de karaté-do du Congo a procédé au passage de grade de quelques-uns de ses affiliés.

Page 14

GOUVERNEMENT DE LARGE OUVERTURE

Début de grandes manœuvres politiques



Étienne Tshisekedi wa Mulumba



Vital Kamerhe



Martin Fayulu, président de l'Ecidé

Le principe du gouvernement de large ouverture étant acté, il ne reste plus qu'à en fixer les contours et les modalités. Des indiscretions recueillies, il ressort que le futur gouvernement aura un total de cinquante ministères et vice-minis-

tères. Une configuration dictée par l'entrée imminente de quelques têtes couronnées de l'opposition. Des passerelles se mettent d'ores et déjà en place pour approcher l'UDPS, l'UNC de Vital Kamerhe, l'Udemo, l'Ecidé et tant d'autres

forces sociopolitiques restées en marge des concertations nationales dans le seul but de sceller la cohésion nationale tant recherchée. Dans cette logique, plusieurs méga ministères seront scindés pour en garantir l'efficacité à

l'image du ministère des Médias, des relations avec le Parlement et à l'Initiation à la nouvelle citoyenneté, ou encore celui de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières.

Page 12

JOSEPH KABILA DEVANT LE CONGRÈS

Le rendez-vous est pris pour le 15 octobre



Des députés et sénateurs réunis en Congrès

Initialement prévue pour le 10 octobre, la tenue du congrès réunissant les deux chambres du Parlement a été renvoyée au 15 octobre. Le chef de l'État, qui devrait s'adresser à la Nation via cet organe parlementaire afin de rendre publiques les décisions importantes prises en rapport avec les concerta-

tions nationales, n'a pas été au rendez-vous hier au Palais du peuple. Ce report, à en croire des sources officielles, est dû aux impératifs du calendrier qu'il faudrait harmoniser afin de s'assurer que tous les détails liés à cette cérémonie sont bien réglés. Il ressort de certaines indiscretions que

Joseph Kabila, qui entend amorcer un nouveau virage politique en composant avec toutes les forces politiques du pays dans le cadre d'un gouvernement d'ouverture, voudrait se donner du temps afin de s'assurer de toutes les chances d'aboutissement d'une telle initiative.

Page 12

MÉDIAS

Renforcement des capacités des points focaux FFJ des provinces

Les correspondants provinciaux de Freedom for journalist (FFJ) suivent, du 10 au 11 octobre à l'hôtel Continental House à Lingwala, une formation sur la rédaction des alertes. Cette session soutenue par Open society initiative for South Africa (Osisa) vise à les outiller en vue de bien remplir leur tâche dans la défense et la promotion de la liberté de la presse dans leurs provinces respectives et dans le pays.

« L'urgence et la célérité que commandent les alertes ont poussé FFJ et Osisa à penser au renforcement des capacités des rédacteurs de ces communiqués pour qu'ils rendent des produits déjà consommables pouvant directement être envoyés à l'opinion et aux partenaires dans lesquels on compte la presse », a expliqué le directeur de FFJ.

Page 13

ÉDITORIAL

Volte-face

En renonçant au geste fou qui aurait consisté à s'en prendre par les armes à la Syrie, Barak Obama a démontré que l'on peut présider aux commandes d'une grande puissance mondiale et demeurer malgré tout sage, prudent, pondéré, respectueux de la communauté des Nations. Sans doute sa gesticulation guerrière dans les semaines qui suivirent l'emploi des armes chimiques sur le sol syrien sera-t-elle critiquée âprement par les historiens de demain, mais le fait qu'elle n'ait débouché sur aucun acte concret sera sans aucun doute mis au crédit du locataire actuel de la Maison-Blanche.

Au-delà de l'espoir qu'elle a fait renaître d'une solution négociée pour le retour de la paix en Syrie, la volte-face du président américain confirme ce que nous ne cessons d'écrire ici même depuis des mois : le temps est révolu où l'Amérique pouvait s'ériger en juge et censeur des actes accomplis ailleurs sur le globe. Que le successeur de Barak Obama soit démocrate ou républicain, il devra s'accorder avec les autres grandes puissances lorsqu'il s'agira d'intervenir dans un conflit se déroulant ailleurs que sur son territoire. Il est donc bien fini le temps où l'oncle Sam pouvait envoyer ses troupes en Corée, au Vietnam, en Irak, en Afghanistan et ailleurs sans que les autres Nations puissent intervenir.

Ce qui se passe sous nos yeux est d'autant plus important qu'il confirme le fait qu'au sein même de la très puissante administration américaine l'idée fait enfin son chemin que les États-Unis ne peuvent impunément agir par les armes de façon unilatérale et sans tenir le moindre compte de ce que pense la majeure partie de la communauté internationale. Selon toute vraisemblance, là, en effet, se trouve la raison profonde du revirement brutal des États-Unis dans cet autre dossier ultra-sensible que constitue l'accès de l'Iran au nucléaire.

L'Europe n'étant plus en mesure, du fait de ses divisions et de la crise financière qui la frappe, de peser sur le destin du monde, la Russie et la Chine profitant des événements en cours pour s'imposer comme les égales des États-Unis, nous vivons bien une mutation historique. Qui honnêtement songerait à s'en plaindre ? Certainement pas, en tout cas, notre continent, l'Afrique, qui peut, s'il s'organise rapidement, profiter à plein de ce pas en avant historique.

Les Dépêches de Brazzaville

INDUSTRIE

La Saris Congo envisage d'augmenter sa production

La Société agricole de raffinage industriel de sucre (Saris) entend augmenter sa production annuelle de 30 à 40% en la faisant passer de 70.000 tonnes actuellement à 100.000 tonnes dans quelques années.

L'augmentation de la production de la Saris vise, selon son président-directeur général, Alexandre Vilgrain, à renforcer sa présence, tant sur le marché local que sur celui de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Reçu mercredi en audience par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, Alexandre Vilgrain a précisé que cette montée en production se fera non seulement sur le plan quantitatif mais également sur le plan qualitatif avec des produits plus sophistiqués, en tenant compte des conditionnements qui correspondent mieux au marché des pays développés. « Nous devons prévoir le marché de demain mais aussi le marché régional. La Saris est une grande sucrerie. Avec le président de la République, on a projeté l'avenir de la Saris dans les dix à quinze années à venir », a-t-il précisé.

Confrontée ces dernières années à la rareté des pluies due au changement climatique, la so-



ciété va opter pour une technique d'irrigation des plantations, une manière de stabiliser sa production pour battre en brèche la flambée des prix souvent occasionnée par le manque de produits sur le marché national. « Nous avons mis en valeur des terres à côté du fleuve Niari, près de notre station de pompage, et c'est là que nous allons commencer à faire des cannes irriguées. Nous avons déjà défriché près de 300 hectares, et nous allons planter 228 hectares de cannes irriguées »,

a annoncé Alexandre Vilgrain. Basée à Nkayi dans le département de la Bouenza, à environ 250 km au sud de Brazzaville, la Saris Congo est une filiale du groupe français Somdiaa. Elle écoule quelque 4.300 tonnes de sucre par mois sur le marché local et en exporte 12.000 tonnes. Hormis le marché national et régional, la Saris Congo exporte sa production vers l'Union européenne (UE) et les États-Unis d'Amérique, dans le cadre de l'AGOA.

Guy-Gervais Kitina

SÉNAT

Obami-Itou invité au sommet des législateurs africains au Nigéria

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale du Nigeria au Congo, Victoria Onipede, a échangé, le 10 octobre à Brazzaville, avec le président du Sénat congolais, André Obami-Itou.

Au cours de cette visite qu'elle a qualifiée de « simple visite de courtoisie », la diplomate a remis

au président du Sénat un message de son homologue du Nigeria relatif à la tenue, du 11 au 13 novembre prochain au Nigeria, du sommet des législateurs africains. Outre cela, Victoria Onipede a également remis à André Obami-Itou, une série de brochures dont le contenu n'a pas été révélé.

Victoria Onipede a enfin informé

le président du Sénat congolais de l'arrivée au port de Pointe-Noire, le 10 décembre prochain, du plus imposant navire de la flotte nigérienne. « Ce navire va nous permettre de renforcer nos relations bilatérales. Il est parmi les meilleurs d'Afrique », a-t-elle conclu.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry NOUNGOU
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoco.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Le ministère envisage des sanctions contre les établissements non conformes

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, entend, d'une part sanctionner les établissements privés qui ne remplissent pas les conditions que la tutelle a fixées depuis quatre ans, et encourager d'autre part, ceux d'entre eux qui ont déployé d'énormes efforts de s'accommoder de la réglementation.

Les travaux de la deuxième session ordinaire de la commission d'agrément des établissements privés d'enseignement supérieur se sont ouverts le 10 octobre à la Grande bibliothèque universitaire à Brazzaville. Les participants vont, pendant deux jours, examiner cinquante-deux dossiers. Parmi ceux-ci, douze demandes d'autorisation de création d'établissements. À ce jour, quarante structures de l'enseignement supérieur viennent de passer la phase pédagogique des inspections et de



Georges Moyen s'adressant aux participants

contrôles.

Le ministre Georges Moyen a rappelé qu'avec la mise en place d'une politique globale d'assurance qua-

lité au plan national, telle que recommandée par la communauté internationale, une équipe d'experts internationaux est néces-

saire. Elle devra garantir désormais la fiabilité et la crédibilité de l'évaluation des établissements tant publics que privés. Dorénavant, a-t-il indiqué, l'octroi de l'agrément est assujéti à l'accréditation préalable des programmes de formation des établissements privés du sous-secteur d'enseignement supérieur.

« Le contrôle et l'inspection deviennent désormais des conditions nécessaires et indispensables, préalables à la présentation des dossiers à l'agrément provisoire ou définitif. Le contrôle, l'inspection et l'évaluation font partie de la culture académique de l'ensemble de la communauté nationale de l'enseignement supérieur », a-t-il précisé.

Quels établissements désormais ?

Georges Moyen a, par ailleurs, interpellé les membres de la commission d'agrément à faire preuve d'objectivité, d'impartialité et de

confidentialité qui s'imposent aux véritables jurys d'examens. Il a souligné par exemple la nécessité de ne plus tolérer l'existence d'établissements privés d'enseignement supérieur, logés dans des bâtiments inappropriés, abritant des maisons de commerce. Pour lui, il n'est plus question d'être complaisants avec des établissements privés, cohabitant avec des écoles d'enseignement secondaire, primaire, des établissements sans cour de récréation, sans un minimum d'enseignants permanents et qualifiés.

Il a enfin décidé de ne plus donner le quitus aux établissements qui n'auront pas obtenu l'accord préalable d'ouverture du ministère, ainsi qu'à ceux qui ouvrent des cycles de master sans avoir obtenu l'agrément définitif qui consacre l'accréditation des programmes et diplômes du 1er cycle.

Parfait Wilfried Douniama

SNE-SNDE

Le ministre Henri Ossebi siffle la fin de la récréation

Le 9 octobre, deux jours seulement après leur nomination en conseil des ministres, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, a réuni les quinze nouveaux responsables de son département pour leur rappeler, avec fermeté, les missions qui leur sont assignées ainsi que les résultats attendus.



Le ministre Henri Ossebi s'entretenant avec ses collaborateurs (© DR)

« Comme nous avons structuré notre société, il fallait, en tant que ministre de tutelle, que je les réunisse pour leur prescrire les missions qui leur sont assignées, dans le cadre de leur responsabilité tant dans le secteur de l'électricité que celui de l'eau afin que le peuple sente une amélioration », a indiqué le ministre à l'issue de cet entretien à huis clos. Au cours de cette rencontre, Henri Ossébi a donc donné des directives assez fermes aux quinze cadres portés à la tête des deux sociétés nationales. En premier lieu, il a longuement insisté sur l'entente et la cohésion dans le travail au sein des cadres.

Une stratégie jugée incontournable qui épargnera aux cadres des dissensions inutiles et susceptibles de tirer l'entreprise vers le bas. La stratégie permettra surtout une vision d'ensemble pour le département et les sociétés. Henri Ossébi a également demandé à l'ensemble

des cadres nommés de s'investir pleinement, chacun dans sa sphère de compétence, afin de parvenir aux résultats escomptés, gages du développement du pays.

« L'État a beaucoup investi dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, donc il faut que chacun de nous, où qu'il soit, prenne entièrement ses responsabilités afin que le peuple bénéficie des résultats », a déclaré le ministre.

Il a, par ailleurs, promis de punir sévèrement ceux de ses collaborateurs qui auraient un comportement incivique afin que « la pagaille cesse au sein de ces deux directions stratégiques ».

Malgré les difficultés, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique reste optimiste et serein quant à l'avenir de la SNE et de la SNDE. L'entretien s'est passé en présence des responsables de la société EDF.

Firmin Oyé

CONGO TÉLÉCOM

Relance imminente des communications internationales

L'administration de Congo télécom a ouvert, le 10 octobre à Brazzaville, des pourparlers avec Télécom Italia dans la perspective de la relance des communications internationales sur son réseau. Celles-ci avaient été interrompues depuis plusieurs mois.

La délégation italienne est conduite par Thierry Tomiet, responsable de Télécom Italia au niveau de l'Afrique et du Moyen Orient. Les Italiens ont exprimé leur disponibilité d'aider le Congo à rétablir ses liaisons internationales.

« Nous avons toujours travaillé en partenariat avec Congo Télécom. Lors des tristes événements du 4 mars 2012, notre structure s'était engagée à ouvrir une ligne internationale à partir du Congo afin de permettre les échanges entre amis, parents et connaissances qui se trouvaient à l'étranger. Pour des questions financières, la liaison internationale a été interrompue au niveau de Congo Télécom. À court terme, nous allons voir avec le ministre de tutelle la possibilité de signer un accord pour la relance des appels internationaux à par-

tir de Congo télécom », a indiqué Thierry Tomiet.

De son côté, l'administrateur général de Congo télécom, Akouala, a indiqué que notre pays avait, au temps de l'Office national des postes et télécommunications (ONPT) et même de la Société des télécommunications du Congo (Sotelco), des accords de partenariat avec plusieurs pays dans le cadre des communications internationales.

Plus de trois milliards FCFA de dette

Depuis que la société a connu des problèmes financiers, a-t-il expliqué, le Congo doit à ses par-

timents internationales. Bien évidemment, nous regardons également les autres aspects liés à la mise en œuvre de l'accord que nous allons signer à la fin de nos échanges », a indiqué Akouala.

Abordé par la presse sur les éventualités de réactiver tous les accords signés autrefois avec les autres pays partenaires, l'administrateur général de Congo télécom a déclaré qu'en matière de communication internationale, on paie moins lorsqu'un appel émis au Congo arrive directement en France sans passer par l'Italie. En d'autres termes : « Les



Le présidium des travaux

tenaires plus de trois milliards de FCFA. « Les pourparlers que nous avons entamés avec Télécom Italia ont pour but d'éponger ne fût-ce qu'une partie de cette lourde dette avant la réouverture des communi-

appels par transfert sont chers. Notre souhait est de relancer nos accords de partenariat avec de nombreux pays pour éviter ces cas de figure », a-t-il conclu.

Roger Ngombé



AVIS DE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE DE DIRECTION

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute une (1) Assistante de Direction.

Les postulantes, de sexe féminin, doivent être ressortissantes de l'un des Etats-membres de la BDEAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad), **résidentes dans le pays de recrutement (REPUBLIQUE DU CONGO).**

PROFIL DU POSTE

L'Assistante de Direction sera chargée d'effectuer les tâches suivantes :

- Réceptionner, enregistrer et transmettre le courrier suivant les directives du Supérieur hiérarchique;
- Suivre la transmission des courriers ;
- Identifier les dossiers prioritaires et en faire le suivi ;
- Concevoir et saisir les courriers et documents à la demande du Supérieur hiérarchique ;
- Assurer le classement des documents ;
- Réceptionner et émettre les communications (téléphone, fax, email...);
- Planifier les rendez-vous du Supérieur hiérarchique en liaison avec celui-ci ;
- Accueillir et prendre en charge les visiteurs ;
- Suivre l'évolution du stock de fournitures ;
- Veiller à une utilisation rationnelle des fournitures ;
- Préparer les dossiers de la réunion (enregistrement, photocopie, distribution aux participants,);
- Transcrire la minute le cas échéant.

QUALIFICATIONS, EXPERIENCE, COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

- être titulaire d'au moins un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en Secrétariat/Assistanat de Direction ;
- justifier d'une expérience professionnelle de sept (07) ans au minimum dans le domaine ; une expérience précédente dans une institution financière ou une mission diplomatique serait un atout ;
- être courtoise ;
- être capable de manipuler avec exactitude une quantité importante d'informations ;
- avoir une bonne communication écrite et orale ;
- avoir le sens de l'organisation et de la discrétion;
- avoir la capacité de travailler sous pression et au-delà des heures normales de service;
- avoir la maîtrise parfaite du français. une bonne connaissance de l'anglais serait un atout;
- avoir une maîtrise parfaite de Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, Publisher ...), Inter-

net,
-la connaissance de logiciel de travail collaboratif du type Lotus Notes serait un atout.

DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une demande manuscrite faisant ressortir la motivation du candidat pour le poste ;
- un curriculum vitae ;
- deux photos d'identité, format 4 x 4 ;
- une copie certifiée conforme d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- des copies certifiées conformes des diplômes y compris le baccalauréat ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical attestant que la candidate est physiquement apte à occuper le poste.

La BDEAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces et l'exactitude des informations fournies.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à :

La Direction des Ressources Humaines et de l'Administration

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Place du Gouvernement

BP : 1177

Brazzaville, République du Congo

Tél. : (242) 22 281 18 85, (242) 22 281 17 61, (242) 06 652 96 71, (44) 2079068163

Fax : (242) 22 281 18 80, (44) 2079068161

Adresse électronique : bdeac@bdeac.org

Avec la mention **"Recrutement d'une Assistante de Direction pour la BDEAC au CONGO"**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 octobre 2013. Seules les candidates présélectionnées recevront notification pour les tests de sélection.

Pour de plus amples informations sur la BDEAC, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante : www.bdeac.org.



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE RECOUVREMENT

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, **recrute un (1) Chargé du recouvrement.**

Les postulants, doivent être ressortissants de l'un des Etats-membres de la BDEAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad), résidents dans le pays de recrutement (REPUBLIQUE DU CONGO).

PROFIL DU POSTE

Le chargé du recouvrement effectuera les tâches suivantes :

- suivre les créances impayées de la Banque ;
- gérer et traiter des courriers, mail et fax en relance avec les créances à recouvrer ;
- organiser la prise en charge du recouvrement amiable et la gestion des litiges clients ;
- suivre la procédure de recouvrement ;
- questionner les clients afin d'identifier le motif réel des impayés et trouver une solution pour le recouvrement de la créance dans les meilleurs délais en assurant une relation de qualité avec le client ;
- veiller à garantir l'efficacité et la légalité du recouvrement ;
- établir l'état récapitulatif des dossiers en précontentieux ;
- procéder à la relance de l'emprunteur ;
- participer aux négociations de l'échelonnement du remboursement en collaboration avec les opérationnels ;
- donner un avis juridique ;
- rédiger un avenant au contrat pour la prise en compte des nouvelles conditions ;
- préparer les dossiers de contentieux;
- répondre aux interrogations des débiteurs, de leurs mandataires, des auxiliaires de recouvrement ou des sociétés clientes ;
- effectuer, le cas échéant, des missions sur le terrain ;
- établir des tableaux de bord de suivi du portefeuille.

QUALIFICATIONS, EXPERIENCE, COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

- être titulaire d'un BAC + 2/3 en Sciences juridiques avec une spécialisation en Droit des Affaires/Droit financier
- justifier d'une expérience professionnelle de sept (07) ans au minimum dans le domaine dont 3 ans dans un cabinet d'huissier de justice;

- avoir de bonnes connaissances en comptabilité, finance et gestion de projets
- très bonnes pratiques des applications bureautiques courantes notamment Word, Excel, PowerPoint ;
- Capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'écoute et de la rigueur, aptitude à travailler en équipe, disponibilité.

DEPOT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une demande manuscrite faisant ressortir la motivation du candidat pour le poste ;
- un curriculum vitae ;
- deux photos d'identité, format 4 x 4 ;
- une copie certifiée conforme d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- des copies certifiées conformes des diplômes y compris le baccalauréat ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical attestant que le candidat est physiquement apte à occuper le poste.

La BDEAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces et l'exactitude des informations fournies.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à :

La Direction des Ressources Humaines et de l'Administration

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Place du Gouvernement

BP : 1177

Brazzaville, République du Congo

Tél. : (242) 22 281 18 85, (242) 22 281 17 61, (242) 06 652 96 71, (44) 2079068163

Fax : (242) 22 281 18 80, (44) 2079068161

Adresse électronique : bdeac@bdeac.org

Avec la mention **"Recrutement d'un Chargé du recouvrement pour la BDEAC au CONGO"**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 octobre 2013. Seuls les candidats présélectionnés recevront notification pour les tests de sélection.

Pour de plus amples informations sur la BDEAC, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante : www.bdeac.org.

POINTE-NOIRE

Les Lions Clubs font un don de sang et de matériel au centre de transfusion sanguine

C'est par ce geste humanitaire que les Lions Clubs de la zone 241 (Pointe-Noire), conduits par leur président Auguste Yolo, ont voulu marquer la Journée internationale du service Lions célébrée chaque année le 8 octobre.

Plusieurs Lions ainsi que des donateurs de la ville ont répondu au rendez-vous et donné de leur sang pour sauver des vies. « Nous avons répondu à l'invitation de nos amis du Lions Club de Pointe-Noire

Noire et du Kouilou. Le don en matériel, d'une valeur de 1 970 500 FCFA, est une contribution des huit clubs de la zone 241 et est constitué de consommables (poches à sang, aiguilles, chaises...). Il a été reçu par Pascal Nouroumbi, chef de l'unité Prélèvement du centre de transfusion sanguine.

Plaidant pour cette structure, Auguste Yolo a souligné : « Nous avons fait ce don en tenant compte des besoins du centre. C'est l'occasion pour nous d'inviter les popula-

tions de Pointe-Noire à venir faire un don de sang pour sauver ceux qui en ont besoin, car le centre est souvent en rupture. »

Ces propos ont été soutenus par Médard Bitoumbou : « La demande est importante, mais l'offre est faible parce qu'il n'y a pas assez de donateurs dans la ville. Il faut que le citoyen congolais sache que donner son sang, c'est sauver des vies humaines.

Tout le monde devrait se sentir concerné par cet acte de solidarité et d'amour », a-t-il dit, avant d'inviter toute personne en bonne santé, âgée d'au moins 18 ans, à faire ce geste de générosité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Des Lions donnant le sang. (© DR)

qui ont pensé célébrer leur journée de service en faisant un don de sang. Nous sommes donc venus les accompagner dans ce geste noble », a expliqué Médard Bitoumbou, président de l'Association des donateurs (de sang) bénévoles de Pointe-

DROITS DE L'HOMME

Le Congo invité à respecter ses engagements dans la lutte contre la peine de mort

La Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat) et l'Acat Congo ont invité le gouvernement congolais et les autres États à abolir la peine de mort dans les plus brefs délais et pour tous les crimes.

Depuis 2003, l'humanité célèbre le 10 octobre de chaque année la Journée mondiale contre la peine de mort. À la veille de cette célébration, la Fiacat, une organisation non gouvernementale internationale de défense des droits de l'homme luttant pour l'abolition de la torture et de la peine de mort, et l'Acat Congo ont rappelé, dans une déclaration rendue publique, qu'aucune étude scientifique n'a pu démontrer que le taux de criminalité est lié à l'application de la peine de mort.

C'est ainsi qu'elles ont demandé au Congo et aux autres États de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP). Celui-ci vise à abolir la peine de mort et à impliquer les populations dans le processus d'abolition de cette pratique. « La Fiacat et l'Acat Congo regrettent que le gouvernement congolais n'ait malheureusement à ce jour tenu aucun de ses engagements de lancer un débat national sur la peine de mort à l'issue duquel il se déterminerait et d'accélérer le processus de ratification du deuxième protocole facultatif au PIDCP », ont-elles déploré.

D'après ces deux ONG, les pays détenant les taux de criminalité les plus élevés ne sont pas toujours des États abolitionnistes.

À l'inverse, commentent-elles, de nombreux pays qui maintiennent encore la peine de mort se trouvent aujourd'hui confrontés à une hausse de la criminalité. « La peine de mort est donc inefficace, car elle n'est pas plus dissuasive que les autres sanctions pénales. Le supposé caractère dissuasif de la peine de mort, au même titre que la lutte contre le terrorisme ou la mise en avant du relativisme culturel, ne légitime en aucun cas l'application de la peine de mort », peut-on lire dans cette déclaration. Aujourd'hui, poursuit le document, 99 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes, 7 ont aboli la peine de mort pour tous les crimes sauf les crimes exceptionnels tels que ceux commis en temps de guerre, et 35 États peuvent être considérés comme abolitionnistes de fait : la peine de mort est toujours prévue par leur législation, mais ils n'ont procédé à aucune exécution depuis au moins dix ans. « Ce sont ainsi 140 pays qui ont aboli la peine capitale de jure ou de facto. Mais 58 pays et territoires maintiennent encore la peine de mort et appliquent ce châtiment. »

Rappelons que la Journée mondiale contre la peine de mort met l'accent sur l'absence de corrélation entre l'abolition de la peine de mort et un accroissement du taux de criminalité. Pour la Fiacat et l'Acat Congo, beaucoup d'États soutiennent encore cette théorie qui permet souvent de contenter une opinion publique hostile à l'abolition de la peine de mort.

Parfait Wilfried Douniama

Contribution de SARIS CONGO dans le rétablissement de la fourniture d'eau potable dans la ville de Nkayi

Dans la semaine du 25 au 30 Septembre 2013, l'agence de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDF) de Nkayi a connu des difficultés dans l'approvisionnement en eau potable de la ville et ses environs. Ces difficultés étaient dues à la défectuosité totale du groupe moto pompe et du corps de panier HS.

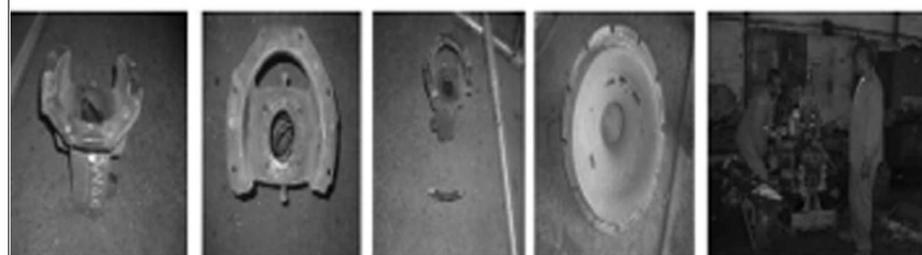
Pour pallier à cette situation, elle a appelé à la rescousse la Société Agricole et de Raffinage Industriel du Sucre en sigle (SARIS Congo). Laquelle dans le droit fil de sa responsabilité sociale comme à son habitude, lui a prêté main-forte. Son intervention a consisté à :

- céder gracieusement un des corps de panier ;
- équiper ce corps ;
- rassembler et usiner des éléments d'un arbre tout en procédant au montage express dudit arbre.

Ce travail a été rendu possible grâce à une équipe des techniciens chevronnés déployée par la SARIS Congo, notamment, le Chef de service entretien Usine, son adjoint, un conducteur des travaux et un agent d'exécution. Laquelle équipe a mis en place tout l'alignement et l'assemblage tout en remettant en place le système d'adduction en une journée au lieu de deux comme prévu.

Pour la circonstance, la SARIS Congo a mis à disposition une pompe réformée de l'ordre de quatre millions (4.000.000) FCFA en attendant l'accouplement qui est présentement en plein usinage.

Pour régler de façon définitive le problème de difficulté d'approvisionnement d'eau de la ville de Nkayi, ces techniciens ont suggéré le remplacement total de la pompe d'une valeur estimée à environ neuf millions (9 000 000) FCFA et l'acquisition régulière des pièces de rechange.



Corps de panier HS défectueuse et en train d'être usiné

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 - Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°007/MEFDD-CAB/PFDE/AM/C/13

«Recrutement d'une firme pour appuyer la campagne d'information et de sensibilisation des populations locales riveraines des concessions forestières sur leurs droits et leurs devoirs »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : «Appui à la campagne d'information et de sensibilisation des populations locales riveraines des concessions forestières sur leurs droits et leurs devoirs »

2. La mission vise à mener une vaste campagne d'information et de sensibilisation des populations locales et autochtones sur leurs droits et responsabilités liés à la participation à la gestion des ressources forestières et aux avantages qui en découlent, et à assurer leur formation aux techniques de négociation.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les firmes spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note de présentation de la firme, missions similaires exécutées,...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011».

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 1er /11/2013 à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH MOUNGALI III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 10 Octobre 2013

Fidèle NKOUNKOU
Coordonnateur du PFDE



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE,
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Weekend NON STOP !!!



Avec



Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action






BUROTOP IRIS
Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !



Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900 FCFA HT**



Clé USB 8 Go
à **3.900 FCFA HT**



Cartouche HP 122
à **7.500 FCFA HT**

et bien d'autres produits
à des prix défiant toute concurrence !

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 80
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Kall Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Entreprise de sécurité-gardiennage recherche agent commercial(e) expérimenté dans le domaine.
Niveau d'étude BAC + 2
Contact : 1586, Av. des 3 Martyrs Plateau des 15 ans Batignolles
e-mail : sarlujtrading@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place recrute un directeur commercial
Poste : CDI, à Brazzaville
Mission :
Suivi de la clientèle, développement des ventes, analyse des résultats et mise en place de plans d'action, suivit des achats.
Critères : avoir une formation commerciale, expérience exigée. Transmettre CV par mail : breldorval@gmail.com
Contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



AVIS DE RECRUTEMENT

Compagnie aérienne recherche un(e) Assistant(e) de direction confirmé(e) niveau Bac+2 minimum et 2 ans d'expérience minimum. Très bonne maîtrise Word, Powerpoint, Excel. Bilingue Anglais. Bonne présentation et bonne élocution. Poste basé à BZV. Adresser CV et lettre motivation à Equajet, Allée du Chaillu (vers Mess des officiers).

Compagnie aérienne recherche un(e) Comptable fournisseur confirmé(e) niveau Bac+2 minimum et 2 ans d'expérience minimum. Très bonne maîtrise Excel et Sage. Bon niveau d'anglais. Rigueur et autonomie. Poste basé à BZV. Adresser CV et lettre motivation à Equajet, Allée du Chaillu (vers Mess des officiers).

Seuls les dossiers de candidature qui rempliront les critères énoncés dans l'annonce seront étudiés.

À louer centre ville, calme et sécurité, au mois ou l'année appartement DUPLEX avec 2 chambres entièrement équipées canal+internet

Contactez par email :

amaritsahhotel@gmail.com

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE TOUSSAINT BOKOBO

Mozali Epiphane agent des *Dépêches de Brazzaville*, la veuve Bokobo née Nkoumou Catherine, enfants Bokobo Mathilde, Eugénie (Jeny), Mme Ombili Ghislaine née Bokobo Norcia et les familles Bouka, Onzé,

Iloki Mathilde, Okoko-Essau ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, fils et frère Toussaint Bokobo survenu ce vendredi 4 octobre 2013 au CHU de Brazzaville. La veillée à lieu au n° 11, rue Dahomey Poto-Poto (en face de Sainte Anne). Le programme des obsèques se présente comme suite samedi 12 octobre 2013

-8h30 levée du corps : morgue de CHU

-9h : Exposition et recueillement au domicile familial

-10h30 : départ pour la basilique Sainte Anne de Poto-poto

-13h : départ pour l'inhumation au cimetière privé Bouka

-10h00 : fin de la cérémonie



ZONE FRANC

Les ministres des Finances en conclave à Paris

Le ministre français de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici, a annoncé, le 3 octobre, le maintien de la contribution française au Fonds africain de développement (FAD). Il a aussi été question d'intégration, d'infrastructures, de paix et de sécurité.

Cette traditionnelle réunion a été l'occasion d'évoquer la situation économique des pays membres, ainsi que l'évolution de la zone euro. La forte croissance dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) a été relevée, passant de 0,9% en 2011 à 6,5% en 2012, grâce à la reprise économique en Côte d'Ivoire et aux bonnes performances agricoles dans les États membres. Les ministres ont souligné le maintien d'une dynamique de croissance dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), avec un taux de 4,2% en 2011 et de 5,2% en 2012 grâce au secteur non-pétrolier. La tendance est la même aux Comores, passant de 2,6% en 2011 à 3% en 2012, en raison d'une forte demande intérieure.

Malgré des incertitudes sociopolitiques, les ministres tablent sur le maintien de la croissance « à un niveau élevé dans l'Uémoa, à 6,4%, alors qu'elle connaîtrait un ralentissement à 2,9% dans la Cémac, en raison de la baisse de la production pétrolière et des investissements publics dans plusieurs pays ». Ils ont convenu de porter une attention particulière à la soutenabilité des finances publiques, à la situation des arriérés de paiement et à l'inflation.

Dans la perspective d'une intégration régionale approfondie,

la question des politiques régionales d'infrastructures a dominé les échanges avec l'importance des infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications pour la compétitivité et la croissance de la Zone franc ; le rôle que doivent jouer les unions régionales pour en définir les priorités ; la réalisation des interconnexions des réseaux nationaux ; la mise en place d'un cadre de régulation et de gestion des services d'infrastructures offrant « aux acteurs économiques fluidité, continuité et faibles coûts ».

La France promet 380 millions d'euros à l'Afrique

Les ministres ont souligné la place essentielle du futur Fonds Afrique 50 de la Banque africaine de développement (BAD) dans le financement des infrastructures en Afrique, « un mécanisme innovant permettant d'accroître la mobilisation des ressources ».

Pierre Moscovici a annoncé que la France allait maintenir sa contribution au Fonds africain de développement. Elle s'élèvera à plus de 380 millions d'euros d'autorisations d'engagement sur trois ans, faisant de la France le quatrième donateur du fonds. Ce soutien est en phase avec les orientations du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement.

Lors de la dernière réunion de juillet, présidée par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, priorité avait été donnée à l'Afrique subsaharienne en matière d'aide au développement et de solidarité. Pierre Moscovici a renouvelé cet engagement. Il a annoncé le lan-

cement d'une initiative conjointe avec la Banque mondiale visant à appuyer les pays de la Zone franc et à dynamiser la réalisation des infrastructures publiques, et appelé d'autres partenaires, dont la BAD, à s'y associer.

L'autre moment fort de la réunion concernait les dispositifs d'achat public dans les pays de la Zone franc, présenté par la Commission de la Cémac. Il a été convenu de continuer à nourrir la réflexion « afin d'améliorer, de manière harmonisée au niveau régional, le cadre juridique et institutionnel de l'achat public, avec objectif de mettre en œuvre des processus plus performants et mieux coordonnés avec les procédures budgétaires et compatibles des États ». Si les participants se sont félicités du retour de l'ordre au Mali, ils ont par contre manifesté leur préoccupation quant à l'évolution de la situation en République centrafricaine. Saluant l'implication de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) et de la Cémac pour définir un cadre de transition politique, et la mise en place de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique, ils ont sollicité la mobilisation internationale et des bailleurs de fonds pour aider les autorités de transition.

Ils ont salué l'initiative française d'un sommet sur la paix et la sécurité en Afrique les 6 et 7 décembre et ont échangé sur la préparation du volet économique du sommet.

La prochaine réunion des ministres des Finances de la Zone franc se tiendra le 4 avril 2014, à Malabo (Guinée équatoriale).

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

L'ONU promet envoyer des Casques bleus

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, le 10 octobre, une résolution qui prévoit le déploiement éventuel, en République centrafricaine (RCA), de Casques bleus.

Le Conseil a décidé, dans un premier temps, de renforcer la Mission internationale de soutien en Centrafrique (Misca) avant d'envisager sa transformation en mission de l'ONU. La Mission de l'ONU qui va s'adjoindre à la Misca viendra pour aider le gouvernement transitoire de la RCA à sécuriser le pays, avec pour perspective sa transformation éventuelle en mission de maintien de la paix.

Dans cette résolution, adoptée à l'unanimité de 15 membres, l'ONU encourage les États membres, les pays d'Afrique centrale et d'autres pays africains à participer à la Misca. La résolution rappelle que la Misca ne compte pour l'instant que 1400 hommes, sur les 3 600 prévus, et manque de moyens.

Après cette résolution, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, devra présenter au Conseil de l'ONU dans un délai d'un mois « des options détaillées pour un soutien international à la Misca, y compris sa transformation éventuelle en une mission de maintien de la paix de l'ONU, à condition

que la situation sur le terrain s'y prête », souligne la résolution. Pour cela, poursuit la résolution, il faudra une deuxième, voire une troisième, résolution, qui pourraient être votées en décembre, puis en mars 2014.

Rappelons que la RCA est livrée à l'anarchie depuis le renversement en mars dernier du président François Bozizé par une coalition rebelles, la Séléka. Des éléments incontrôlés de la Séléka font régner la terreur dans le pays et 1,6 million de Centrafricains, soit un tiers de la population, ont besoin selon l'ONU d'une aide humanitaire d'urgence.

Tiras Andang



c'est le moment!

Zwa Motouka Mbongo pé Bresil

Consomme, cumule des points et sois parmi les 5 400 gagnants :

Participe à la promotion « C le moment », consomme les produits et services airtel, cumule des points et sois parmi les 5 400 gagnants à se partager plus de 300 millions de F CFA soit :

- 1 Nissan Patrol dernier modèle ;
- 2 Suzuki SX4 ;
- 5 Billets d'avions pour le Brésil plus séjour compris, pour le rendez-vous foot de 2014 ;
- 300 Smartphones ;
- 56 Millionnaires soit 1 Million par jour ;
- 120 Millions cash à se partager.

Pour souscrire, inscris-toi gratuitement en appelant le 139, en composant *139# ou en envoyant airtel par sms au 139.

Nb : 1 F CFA de consommation égal 1 point et la consommation concerne tous les services airtel (appels, sms, internet).

Les gains sont attribués par tirage au sort selon le nombre de points cumulés :

- Par jour : du cash et des Smartphones parmi ceux ayant cumulés au moins 1000 points et 1 Million F CFA parmi ceux ayant cumulés au moins 7 000 points.
- Par semaine : quatre personnes sont tirés au sort parmi ceux ayant cumulés plus de 10.000 points pour participer au Show TV. Les gains sont : 1 Billet pour le Brésil ou 1 véhicule (SUZUKI SX4).

A la fin de la promotion, l'un des 10 meilleurs participants gagnera le super lot : 1 superbe Nissan Patrol dernier modèle.

Souscris *139#

Pour plus d'infos, appelle le 141

 www.facebook.com/airtelcongo



airtel

le réseau qui nous unit

TRANSPORT FLUVIAL

Pour Souka Souka le fleuve Congo est la colonne vertébrale de l'Afrique centrale

Le congolais, enseignant à l'université Paris 13, a défendu cette thèse à l'émission Africa News Room de la chaîne Africa24 du mardi 8 octobre, consacrée au transport fluvial au Congo. L'émission est organisée dans le cadre de sa semaine spéciale Congo.

Avec les fleuves Congo, Sangha et Oubangui et sa position géographique, le Congo a vocation à être un pays de transit vers la République démocratique du Congo (RDC), le Cameroun et la République centrafricaine.

L'essentiel des échanges commerciaux avec la RDC se fait par voie fluviale. Entre 1990 et 2002, le trafic fluvial a diminué de 70%, conséquence de la guerre civile de 1997, qui a entraîné la destruction des infrastructures, des grues et des engins de manutention. Le commerce du bois a été le plus touché par cette baisse.

En 2007, le Congo a adopté son plan national de transport destiné à moderniser les infrastructures et à sécuriser la navigation sur le fleuve. Les deux Congo gardent encore le souvenir de nombreux naufrages sur le fleuve en raison de la vétusté du matériel de transport et de la surcharge des embarcations : le dernier en date, le 16 juin dernier, a fait plus d'une dizaine de morts. Pour relever le niveau et moderniser le transport fluvial, l'État a mis en œuvre un plan de développement de 18 milliards FCFA, l'Union européenne contribuant pour sa part à hauteur de 10 millions d'euros. Le projet prévoit la construction de quais, de parcs de transit et de stockage ainsi que l'ac-

quisition d'engins de manutention.

Densifier le trafic entre ports et aéroports de Brazzaville et Kinshasa

Les projets de reconstruction du Beach de Brazzaville vont permettre entre Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales les plus proches au monde (dix minutes en bateau), des liaisons fluviales 24 heures sur 24. Cela afin d'assurer les liaisons avec les aéroports de Djili et de Maya-Maya.

Invité de l'émission, le Congolais Souka Souka, a débattu de l'évolution du transport fluvial congolais avec les journalistes Nadia Lemarkbi et Gratien Rukindizika.

Pour Souka Souka, le fleuve Congo est la colonne vertébrale de la région, mais les pays qui le bordent ignorent l'importance de ce vecteur. L'enseignant a rappelé que la conférence de Berlin de 1885, qui a abouti au découpage de l'Afrique, avait pour objectif premier de régler le trafic sur le fleuve avec l'application de la réglementation du Rhin. Selon lui, l'utilisation du fleuve et les infrastructures étaient déjà négligées avant la guerre de 1997. Si la navigation est entravée par les bancs de sable qui obstruent les voies navigables, il tire un bilan positif du plan de développement. Cependant, pour que celui-ci

puisse porter tous ses fruits, l'universitaire pense que les autres pays qui bordent le fleuve doivent être impliqués.

La RDC doit s'impliquer

Ce sentiment est partagé par Gratien Rukindizika pour qui l'entretien du fleuve a été délaissé alors qu'il permet de commercer. Pour le journaliste, la République démocratique du Congo doit être impliquée dans la réhabilitation des infrastructures et partager la même ambition que son voisin le Congo afin que le plan de développement mis en œuvre par Brazzaville ne se retrouve pas réduit à néant. Pour Nadia Lemarkbi, la date butoir de 2015 fixée pour atteindre ces ambitieux objectifs ne pourra être respectée qu'avec l'aide du partenaire chinois. Le défi posé restant la menace de la piraterie, car il est difficile de sécuriser le fleuve Congo dont le cours est très long. La situation est d'autant plus compliquée à gérer que les pays bordant le fleuve sont dans une situation instable.

Mercredi soir, à 18 h 30 (heure de Brazzaville), le débat était consacré aux grands projets d'infrastructure au Congo avec, comme intervenant congolais, Maurice Kibangou, économiste.

Rose-Marie Bouboutou

GESTION DES CONFLITS

Le général Sékouba Konaté procède au lancement d'Amani Africain II

À Gaborone (Lesotho), Le Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour l'opérationnalisation de la Force africaine en attente, le général Sékouba Konaté, a procédé à l'ouverture de la conférence de planification de l'exercice Amani Africain II qui prendra fin le 12 octobre. L'exercice regroupe des officiers de planification de la Commission de l'Union africaine (UA), des Communautés économiques régionales (CER) et des Mécanismes régionaux de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits, de l'Union européenne (UE), des Nations unies ainsi que d'autres partenaires.

L'objectif de l'exercice est de valider la capacité de l'UA à mandater et à employer en juin 2014 sa Capacité de déploiement rapide (CER), qui sera suivi par l'exercice final en octobre 2014, souligne un communiqué de la FAA. Cet exercice servira à évaluer l'état de préparation de la FAA aux fins d'une pleine capacité opérationnelle en 2015. Le général Sékouba Konaté a appelé les États membres de l'UA à s'approprier davantage la FAA en augmentant leurs contributions financières à sa mise en œuvre.

Noël Ndong

Libye. Le Premier ministre, Ali Zeidan, a été enlevé puis libéré

Enlevé ce jeudi par un groupe rebelle, le Premier ministre libyen vient d'être libéré par ses ravisseurs. Présenté comme libéral, Ali Zeidan occupe la fonction de chef de gouvernement depuis un an. Selon la cellule des opérations révolutionnaires libyennes, une brigade d'anciens rebelles l'aurait accusé de « crimes et délits préjudiciables à l'État » et de « crimes et délits préjudiciables à la sûreté » de l'État. Libéré, il y a quelques minutes, Ali Zeidan a écrit sur son compte Twitter : « Je vais bien, grâce à Dieu. Si le but de cette opération d'enlèvement était de me faire démissionner, je ne vais pas le faire. Nous avançons à petits pas, mais dans la bonne direction. »

N.Nd.

Prix légers
by **AIRFRANCE**

BEIRUT 350 000 F CFA HT
à partir de A/R

NICE 370 000 F CFA HT
à partir de A/R

www.airfrance.cg

AIRFRANCE KLM

Tarifs au départ de Brazzaville, hors taxes et hors frais de service, disponibles jusqu'au 15/11/2013, soumis à conditions et modifiables sans préavis.
Envoyez vous pour un séjour de 7 jours à 1 mois jusqu'au 15/12/2013. Renseignez vous auprès d'Air France au 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages.

ÉGYPTE

La Chine appelle à la réconciliation sociale

La Chine a appelé jeudi à la réalisation de la réconciliation sociale et au rétablissement de la stabilité nationale en Égypte.

La porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, s'est ainsi exprimée lors d'une conférence de presse quotidienne en réponse à la décision du ministère égyptien de la Solidarité sociale de dissoudre l'organisation non gouvernementale des Frères musulmans. Le même jour, la Cour d'appel du Caire a annoncé que le procès du président déchu, Mohamed Morsi, et de 14 autres responsables des Frères musulmans s'ouvrirait le 4 novembre. Ils sont poursuivis pour « incitation au meurtre » de manifestants devant le palais présidentiel en décembre 2012. « La partie chinoise soutient que les affaires de l'Égypte doivent être décidées par le peuple égyptien », a indiqué Mme Hua. « Nous espérons qu'un processus de transition politique inclusif progressera en douceur en Égypte, que la réconciliation sociale sera réalisée au plus tôt et que la stabilité nationale sera rétablie », a-t-elle ajouté.

L'armée égyptienne a déposé Morsi le 3 juillet dernier à la suite de massives manifestations dans le pays contre le dirigeant islamiste. Durant les trois derniers mois, les partisans de Mohamed Morsi ont appelé à des protestations continues pour rétablir Morsi au pouvoir qu'ils considèrent comme le seul président légitime de l'Égypte.

Xinhua

POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

Le Congo émet des réserves sur la déclaration d'Addis-Abeba

La déclaration d'Addis-Abeba issue de la Conférence régionale africaine sur la population et le développement, qui s'est tenue du 30 septembre au 4 octobre, n'a pas suscité le consentement de tous les pays participants.

Le Congo représenté à cette conférence par le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, compte parmi les vingt-quatre pays sur trente-deux qui ont émis des réserves sur l'interprétation ultérieure des articles 15, 17 et 35 portant sur l'orientation sexuelle. « L'interprétation ultérieure de ces dispositions peuvent contraindre les États à conformer leurs politiques à la déclaration d'Addis-Abeba. Par ailleurs, le Congo est fortement attaché aux valeurs culturelles, religieuses et morales. Nous avons émis des réserves sur ces articles qui cachent l'institutionnalisation de la pratique de l'homosexualité dans notre pays », a expliqué le ministre Anatole Collinet Makosso.

Le Congo a par ailleurs plaidé pour

l'entrepreneuriat juvénile au moyen de l'institutionnalisation par les États des fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes. « Aux côtés des 70% de jeunes qui représentent un fort taux continental, les femmes devront également faire l'objet d'une attention particulière », a-t-il indiqué.

Rappelons que la Conférence régionale sur le développement et la population, organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) a été convoquée pour examiner, vingt ans après son adoption au Caire, le programme d'action sur la population et le développement. Par ailleurs, le thème principal débattu au cours de cette rencontre portait sur les possibilités de mettre à profit le dividende démographique pour l'avenir de l'Afrique, sachant que le continent africain a un fort taux de natalité. En effet, 52% de sa population a moins de vingt-cinq ans.

Fortuné Ibara

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN GUINÉE

La communauté internationale confirme des « irrégularités »

Dans une annonce rendue publique cette semaine, le représentant de l'ONU, Saïd Djinnit, assisté des ambassadeurs de France, des États-Unis, de l'Union européenne (UE) et d'Afrique de l'Ouest, ont fait état de manquements et d'irrégularités dans huit circonscriptions sur trente-huit. Les diplomates ont dénoncé la non-prise en compte « d'un nombre significatif de suffrages exprimés » et ont émis une série de « recommandations » à la commission électorale afin de faciliter les recours des partis devant la Cour suprême. Cette déclaration a été accueillie avec satisfaction par l'opposition qui, la veille, avait demandé à la communauté internationale, d'user de toute son influence pour que les fraudes constatées soient reconnues et les élections reprises.

« Pour la première fois, ils touchent enfin le vrai fond du problème », a déclaré le porte-parole de l'opposition, l'ancien Premier ministre Sydia Touré, affirmant que les huit circonscriptions en cause se situent dans la zone de l'Union des forces républicaines (UFR), son parti.

Dans le fief du président de la République, le taux de participation a atteint des chiffres exorbitants, dépassant les 92% par endroits avec jusqu'à 97% des suffrages pour le parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG). Selon certaines sources proches de l'opposition, le RPG était crédité de 56 députés contre 54 pour l'opposition réunie, la majorité absolue étant de 58 élus.

Yvette Reine Nzaba

« INITIÉS, BASSIN DU CONGO »

La nouvelle exposition a démarré au musée Dapper à Paris

L'exposition qui s'est ouverte le 9 octobre est exceptionnelle avec la présentation d'un ensemble d'œuvres (masques, statuettes, parures, insignes de dignité...) qui jettent un éclairage unique sur les pratiques initiatiques de la région du Bassin du Congo.

Ce qui donne à cette exposition son caractère exceptionnel, c'est la présence de nombreux objets prêtés par le Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (Belgique). Fermé pour une longue période de rénovation, le musée belge a accepté de confier certains de ses trésors au musée Dapper, ce qui nous vaut aujourd'hui de découvrir des splendeurs peu connues du grand public. À celles-ci, s'ajoutent des pièces majeures du musée Dapper ainsi que d'autres, issues de collections publiques et privées européennes. Par son approche, claire et didactique, et par la diversité des pièces présentées,



Statuette Kongo/Vili, Congo.

maît pas au rituel de passage des adolescents au statut d'adultes. Il existait d'autres rites initiatiques, très variés et propres à chaque communauté. Ils permettaient à ceux qui en faisaient la demande d'acquérir des connaissances thérapeutiques, politiques, reli-

Deux questions à Anne-Marie Bouttiaux, conservateur en chef de la section d'ethnographie du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (Belgique)

Qu'en est-il aujourd'hui de l'initiation ?

Aujourd'hui, la plupart des rituels d'initiation du Bassin du Congo, et plus particulièrement de la RDC, ont disparu. Certains perdurent sans doute dans quelques villages mais nous n'avons que peu d'informations à ce sujet, les recherches anthropologiques étant de plus en plus rares dans ces régions. Mais je dois préciser qu'il existe une exception. En effet, les Pende ont maintenu le rituel de passage des adolescents à l'âge adulte, selon des modalités qui ont certes changé. Ils considèrent que ce rituel permet notamment d'offrir une structure et des repères aux jeunes dans une société où le système éducatif est souvent défaillant.

Quelles sont les raisons de cette quasi-disparition ?

Ces raisons sont plurielles, la plus importante étant sans doute l'instabilité politique de ces régions, très secouées par des conflits meurtriers. Le changement opéré au sein de ces sociétés joue également un rôle dans cette désaffection. En effet, il ne faut pas imaginer qu'elles sont figées dans une sorte de vide temporel. Au contraire. Elles ne cessent de changer et connaissent une forme de modernité au sein de laquelle les rites initiatiques, qui demandent un grand investissement matériel et de temps, sont de plus en plus difficiles à pratiquer.

l'exposition « Initiés du Congo » permet d'approcher et de mieux comprendre ce qu'étaient les rituels d'initiation. Ces pratiques traditionnelles couvraient un champ très large, qui ne se résu-

gieuses ou ésotériques, et, ainsi, de monter progressivement les échelons dans les nombreuses associations secrètes présentes dans le Bassin du Congo. Dans le premier cas, le rite initiatique,

obligatoire, préparait le jeune à sa vie au sein de la communauté, et notamment à la vie maritale. Les seconds, sur la base du volontariat, avaient deux fonctions : parfaire un savoir et développer une emprise sur ceux qui n'étaient pas initiés ; prouver que ce passage s'était bien produit et que la supériorité était bien acquise. Qu'il soit obligatoire et imposé, ou volontaire et procédant d'un choix, le rite initiatique était considéré

comme une mise à mort symbolique de la personne antérieure, suivie de la renaissance d'un être nouveau, conforme aux besoins de la société. Ce passage ne pouvait se faire sans une forme de souffrance, matérialisée par des épreuves, des privations et des humiliations : les corps et les esprits étaient marqués à jamais, y compris par des traces laissées dans la chair. Ces deux formes d'initiations mobilisaient un nombre important d'objets – masques, statuettes, instruments de musiques, insignes et parures – visibles tout au long du parcours de l'exposition.

Les masques restent les instruments privilégiés de l'initiation mais les parures (pendentifs, colliers, bracelets, brassards, coiffures et peignes) ne sont pas en reste avec d'admirables exemples mis en avant par le musée Dapper. L'exposition présente également nombre de statuettes, comme ce tambourinaire nkanu (photo) qui ornait l'enclos initiatique où se pratiquaient les rituels, ou des bijoux, dont un étonnant « disque du silence » que les jeunes garçons portaient devant la bouche pour ne pas divulguer les secrets qui leur avaient été enseignés.

Béatrice Jaulin

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



Brazzaville Cotonou

Vol direct à partir
de Pointe-Noire

A partir de

211 450 FCFA TTC
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

GOUVERNEMENT DE LARGE OUVERTURE

Début de grandes manœuvres politiques

Les membres actuels de l'exécutif national, qui n'auront pas été à la hauteur de leurs tâches, seront écartés au profit de « nouveaux venus » crédités de la présomption d'efficacité.

Gouvernement de large ouverture, la formule fait recette. Tout le monde en parle sans exactement savoir ce qu'il en retourne en termes de configuration. Tout ce que l'on sait, à ce stade, c'est que le principe d'impliquer les grandes tendances de l'opposition est acté avec possibilité d'affecter à certains postes ministériels quelques têtes couronnées de l'opposition. Tout un pari donc pour Joseph Kabila qui voudrait voir les Congolais de tous les horizons regarder dans la même direction afin de faire face aux défis de l'heure. En sacrifiant les règles démocratiques élémentaires au profit d'une gestion consensuelle du pouvoir entre l'opposition et la majorité, Joseph Kabila arpente là une voie sinueuse ja-

mais expérimentée avec tout le risque de porter un coup d'estocade à la cohésion nationale tant recherchée.

En effet, ceux de la majorité qui seront éventuellement débarqués feront la mine grise en développant des frustrations à côté des « opposants » non consultés mués automatiquement en aigris inconsolables. Ces damnés du gouvernement d'ouverture seront, comme à l'accoutumée, les premiers à obstruer les voies pouvant conduire à sa réussite. « *Si tel est le prix à payer pour que le pays retrouve ses repères et amorce un nouveau virage de son développement, il faut y aller à fond la caisse* », commentait il y a peu un analyste. Il est clair que les ministres Matata qui n'auront pas été à la hauteur de leurs tâches seront écartés au profit de « nouveaux venus » crédités de la présomption d'efficacité.

Vers un gouvernement éléphantique

Le principe du gouvernement de large ouverture étant acté, il ne reste plus qu'à en fixer les contours et les modalités. Là-dessus, des indiscretions recueillies en haut lieu laissent entendre que ce futur gouvernement serait éléphantique avec un total de cinquante ministères et vice-ministères. Une configuration dictée par l'entrée imminente des opposants à qui il faudrait réserver quelques portefeuilles afin de les caser. Dans cette logique, plusieurs méga ministères seront scindés pour en garantir l'efficacité. C'est notamment le cas du ministère des Médias, des relations avec le Parlement et à l'Initiation à la nouvelle citoyenneté qui sera éclaté en trois ministères, à savoir Communication et médias, Relations avec le Parlement et Initiation à la nouvelle citoyenneté.

Le ministère de l'Intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières subira également le

même sort puisqu'il sera éclaté en deux, en l'occurrence, le ministère de l'intérieur et celui de la Décentralisation. Le ministère des Affaires étrangères, coopération internationale et Francophonie évoluera désormais sur deux fronts : les affaires étrangères et la coopération régionale. Le sports et la culture, à en croire des sources au fait du dossier, seront dissociés pour donner lieu à un ministère de la Culture à part entière. Un vœu longtemps exprimé par des artistes et qui sera matérialisé à la faveur du gouvernement de large ouverture en gestation. La même logique va prévaloir pour d'autres méga ministères, apprend-on.

Il nous revient, par ailleurs, que quelques têtes couronnées de l'opposition pure et dure extraparlamentaire pourraient se voir attribuer quelques portefeuilles. Les consultations auraient même déjà débutées en coulisses. Dans les états-majors des partis politiques,

c'est un peu la veillée d'armes. La présence en début de semaine du chef de la Maison civile du président Joseph Kabila à la 10e rue Limete où il a été reçu pendant des longues heures par Étienne Tshisekedi serait prémonitoire d'un « deal » entre les deux hommes dont personne ne cerne encore les contours. Des surprises, argue-t-on, pourraient être au rendez-vous d'ici le 15 octobre.

Des passerelles se mettent d'ores et déjà en place pour approcher l'UDPS, l'UNC de Vital Kamerhe, l'Udém, l'Écidé de Martin Fayulu et d'autres forces politiques restées en marge des concertations nationales dans le seul but de sceller la cohésion nationale tant recherchée. Étienne Tshisekedi et ses amis de l'opposition extraparlamentaire vont-ils mordre à l'hameçon ? Les prochains jours pourront nous fixer sur la suite.

Alain Diasso

RÉVOLUTION DU NUMÉRIQUE

L'Afrique bloquée

La forte dépendance du continent africain au satellite contribue à maintenir les prix à leur niveau les plus élevés, à freiner le taux de pénétration d'Internet dans les villes et à empêcher le développement de la fibre optique, quoique les infrastructures nationales soient construites dans la plupart des pays connectés dont la RDC.

Il s'agit d'un processus de longue haleine. Aussi doit-il nécessairement se poursuivre, d'autant que les études se multiplient pour pousser l'Afrique à ne pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, le dernier rapport de la Broadband commission for digital development (initiative commune de l'Union internationale des télécommunications et de l'Unesco) a révélé les effets positifs sur le développement durable de l'adoption sans délai du haut débit. Cette étude réalisée dans 183 pays a l'avantage de dégager des perspectives d'avenir s'étalant sur les quinze prochaines années.

En dehors de l'aspect lié au développement durable, d'autres effets sont identifiés, notamment sur le plan économique. « *Le haut débit, signe d'une bonne santé du secteur TIC, améliore le produit intérieur brut des États, participe à la création de nouveaux emplois, augmente la productivité à moyen terme parce qu'elle réduit la mobilité* », indique le rapport. Les auteurs du rapport ont fait état aussi d'autres avancées à projeter au cours de la même période, principalement sur les volets du social, de la santé, de l'agriculture et de l'environnement.

Pour le reste du processus, le rapport appelle les pays nouvellement connectés à la fibre optique à des mesures indispensables : « *L'amélioration de l'accès au haut débit et la réduction des tarifs, le développement d'une vision stratégique de développement durable, la meilleure régulation du marché des TIC, la négociation des partenariats TIC, et l'optimisation des fréquences* ». Ces recommandations viennent conforter l'avis généralement admis par les experts sur l'incapacité de développer l'usage de l'Internet en Afrique par le seul déploiement des infrastructures. Il faut des mesures d'accompagnement pour éviter la paralysie.

Les changements majeurs attendus devront tourner autour d'une meilleure implication du secteur privé dans la construction et la gestion des réseaux en fibres optiques. Il faut aussi songer à pratiquer les prix les plus bas, et à adapter l'arsenal juridique aux contextes locaux. Bien entendu, il doit exister un volet "formation" pour le renforcement de l'usage du numérique dans les écoles et universités. Le plus gros défi sera surtout d'intégrer pleinement les sociétés africaines dans l'ère du numérique.

Laurent Essolomwa

JOSEPH KABILA DEVANT LE CONGRÈS

Le rendez-vous pris pour le 15 octobre

Le suspense est toujours de mise au niveau de l'opinion qui se perd en conjecture sur le contenu du discours qu'aura à prononcer Joseph Kabila à cette occasion.

Initialement prévue pour le 10 octobre, la tenue du congrès réunissant les deux chambres du Parlement a été renvoyée au 15 octobre. Le chef de l'État, Joseph Kabila, qui devrait s'adresser jeudi à la Nation via cet organe parlementaire afin de rendre publiques les décisions importantes prises en rapport avec les concertations nationales, n'a pas été au

rendez-vous du Palais du peuple. Encore moins le président Denis Sassou N'Guesso qui, en sa qualité d'accompagnateur du processus, était censé effectuer le même jour le déplacement de Kinshasa pour prendre part à cette cérémonie.

D'après des sources proches du président, il appert que ce report est dû aux impératifs du calendrier qu'il faudrait harmoniser afin de s'assurer que tous les invités seront bien présents. Au-delà, il ressort de certaines indiscretions que le chef de l'état, qui entend

amorcer un nouveau virage politique en composant avec toutes les forces sociopolitiques du pays pour cimenter la cohésion nationale, voudrait se donner du temps afin de mûrir les idées quant à ce. « *Joseph Kabila, qui n'entreprend rien au hasard sans s'assurer au préalable de toutes les chances de succès de son action, voudrait donc s'assurer de se prémunir de toutes les cartes pour mieux jauger de l'efficacité de ce à quoi il voudrait s'engager* », commente un acteur politique de la majorité.

A.D.

PARTENARIAT

La BAD et la Croix-Rouge signent pour la sécurité alimentaire en Afrique

Les deux organisations veulent non seulement améliorer les conditions de vie des populations africaines les plus vulnérables mais aussi réduire les risques des catastrophes.

Le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) ont signé, le 3 octobre, à Tunis un protocole d'accord en faveur de la sécurité alimentaire et la réduction des risques des catastrophes au profit des populations africaines les plus vulnérables.

Pour concrétiser ce projet, la BAD a fait un don d'un million de dollars EU à la FICR, lequel est destiné à aider le Croissant-Rouge comorien à faire face aux crues soudaines survenues en 2012, rapporte l'Organisation de la presse africaine dans un communiqué. Les deux organisations vont en outre identifier conjointement des projets et des activités pour aider les communautés locales à se préparer et à réagir à l'impact du changement climatique, et surtout à renforcer leur résilience pour at-

teindre le développement social et économique à long terme.

« *Nous sommes heureux de faire équipe avec la FICR pour aborder les questions du développement durable en Afrique. La Banque est résolument engagée dans l'assistance aux États fragiles* », a déclaré Donald Kaberuka, président de la BAD, tout en soulignant la nécessité d'être plus rapide dans leurs efforts collectifs pour lutter contre l'insécurité alimentaire et les inondations qui affectent des millions de personnes à travers le continent. Pour sa part, le secrétaire générale de la FICR, Bekele Geleta, estime que son organisation a donc le droit de nouer des partenariats stratégiques avec les acteurs locaux pour contribuer à relever les défis récurrents, notamment la sécheresse qui frappe actuellement certaines régions d'Afrique australe et les inondations touchant de nombreuses populations du Sahel.

Ce protocole d'accord dont l'objectif est d'améliorer les services aux personnes les plus nécessiteuses permettra également aux deux partenaires d'explorer de nou-

velles pistes de croissance. Ouvrant la voie à une collaboration accrue entre les deux organisations, la BAD et la FICR ont à cet effet, plusieurs domaines de collaboration possibles, à savoir le changement climatique, les soins de santé, la sécurité alimentaire, la réduction des risques découlant des catastrophes, le développement de la jeunesse ainsi que l'eau et l'assainissement.

Avec cinquante-quatre pays membres régionaux, le groupe de la BAD, qui a pour mission de stimuler le développement économique durable et le progrès social, mobilise et alloue des ressources pour l'investissement dans les pays membres régionaux, tout en fournissant des conseils stratégiques et une assistance technique pour soutenir les efforts au développement. Également actives dans cinquante-quatre pays africains, les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge disposent d'un réseau animé par près de 1,6 million de bénévoles dont 57% des jeunes, avec un accès inégalé aux plus petites communautés.

Gysie Oïssa Tambwe

MÉDIAS

Renforcement des capacités des points focaux FFJ des provinces

Une formation de deux jours est organisée en leur intention à Kinshasa sur la rédaction des alertes.

Les correspondants provinciaux de Freedom for journalist (FFJ) suivent, du 10 au 11 septembre, à l'hôtel Continental House, à Lingwala, une formation sur la rédaction des alertes. Cette session soutenue par Open society initiative for South Africa (Osisa) vise à les outiller en vue de bien remplir leur tâche dans la défense et la promotion de la liberté de la presse dans leurs provinces respectives et dans le pays.

La formation est assurée par un spécialiste en presse écrite, le Pr Georges Wawa Sayal, enseignant à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic), Me Christophe Manzanga, expert Médias à Albany associates, et Emmanuel Kabongo, ancien rédacteur d'alertes sur la violation de la liberté de la presse. Maîtriser les principes de base Selon les objectifs avancés et les interventions enregistrées lors du lancement de cette session, la formation envisage de rendre ces points focaux capables de rédiger



La salle lors du lancement de la formation

des communiqués directement publiables, respectant les normes en la matière. « L'urgence et la célérité que commandent les alertes ont poussé FFJ et Osisa à penser au renforcement des capacités des rédacteurs de ces communiqués déjà consommables, qui peuvent directement être envoyés à l'opinion et aux partenaires dans lesquels on compte la presse », a expliqué le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi.

À l'en croire, les correspondants

de FFJ en provinces devraient être outillés en vue de bien faire le travail que la population attend d'eux dans le cadre de la promotion et la défense de la liberté de la presse. « Vous êtes des maillons importants dans la défense et la promotion des droits et libertés de la presse », leur a-t-il rappelé. Désiré-Israël Kazadi a également fait remarquer aux participants que ces droits et liberté ne vont pas être offerts à la presse sur un plateau d'or. Mais la corporation devrait les arracher par un combat, «

en défiant les prédateurs ».

Respect des règles de l'art

Le président de l'Observatoire des médias congolais (Omecc), Polydor Muboyayi, a noté que le journalisme n'est pas un métier ordinaire. « Il est un métier codifié », a-t-il insisté. Corroborant cet appel, le secrétaire général de l'Union nationale de la presse congolaise (UNPC), Kasonga Tshilunde, a aussi insisté sur le respect par des journalistes, des règles d'éthique et de déontologie. Pour ces deux figures connues de la presse congolaise, FFJ et ses correspondants locaux ne doivent défendre que les journalistes et seuls les journalistes qui respectent les règles en la matière. « Nous ne devons pas accorder une prime aux médiocres ou aux gens qui font la honte à la profession », a souligné Polydor Muboyayi. « Vos alertes ne doivent pas faire la défense aveugle des journalistes. Vous n'êtes pas obligés de défendre les moutons noirs et les usurpateurs de la qualité de journaliste », a insisté le secrétaire général de l'UNPC.

Kasonga Tshilunde et Polydor Mu-

boyayi ont également conseillé un travail en amont en vue de guider les journalistes à travailler dans le respect du code d'éthique et de déontologie. « Il ne faut pas donner l'impression aux journalistes que tout leur est permis. Il faut également une action pédagogique en leur direction », a conseillé le président de l'Omecc. Pour ce dernier, la mission confiée à FFJ et ses points focaux devrait être de s'assurer que les journalistes ne soient pas inquiétés dans l'exercice de leur profession. Mais, à l'Omecc, a-t-il dit, on veut que ce journaliste pour lequel l'alerte doit être sonnée, maîtrise les règles de la profession.

Le chargé des programmes à Osisa et représentant de cette ONG à l'ouverture de cette formation, Roger Mvita, a souligné les avantages de la présence de FFJ, en plus d'autres organisations existantes, pour la profession journalistique et la promotion et la défense de droits et libertés de la presse. Selon lui, l'intervention d'Osisa, dans le soutien financier de cette formation, a été motivée par ces avantages.

Lucien Dianzenza

APPELS TÉLÉPHONIQUES

Africell s'oppose aux nouveaux tarifs fixés par l'ARPTC

L'entreprise de télécommunication affirme que cette décision viole les lois de la RDC.

Bien qu'étant la dernière venue dans le paysage de télécommunication, Africell n'est pas d'accord du fait que l'Autorité de régulation des postes et télécommunication (ARPTC) intervienne dans la fixation des prix des appels téléphoniques.

« Nous ne sommes pas dans un pays communiste ou l'État fixe les prix. Nous sommes dans une économie libérale. Selon le rapport de cette école, Africell a 2% du marché national. Donc avec 2%, on n'est pas assujéti à la modélisation des coûts. Nous disons qu'il y a l'article 28 de la Constitution qui nous demande de résister, ... au profit des lois de la République et de notre cahier des charges », a déclaré l'administrateur délégué d'Africell, Me Mbayo sur la radio Okapi.

En outre, Africell n'approuve pas que l'ARPTC se base sur une étude commandée par une firme sénégalaise ESMT sur les coûts de chaque opérateur. Pour Africell, ce consultant n'a pas compétence requise pour une telle étude.

« Déjà, c'est récusable qu'on ait amené une école de formation qui décerne des diplômes pour faire un travail de consulting qui n'est pas dans ses attributions », s'est insurgé Me Mbayo, tout en dénonçant la présence parmi les experts de cette firme, d'un ancien employé d'Airtel (alors Celtel) dont un proche parent serait encore employé dans cette entreprise concurrente, précise radio Okapi. Cette nouvelle venue dans le monde de télécommunication estime enfin que cette nouvelle tarification élimine toute possibilité du consommateur de choisir son opérateur en fonction de son pouvoir d'achat. Pourtant, pour se conformer à la nouvelle tarification de l'ARPTC, l'entreprise de télécommunication Vodacom a réajusté les prix des appels. Elle l'a notifié à ses abonnés par SMS. Le coût de ses appels passe de 0,0018 \$ à 0,0022\$ par seconde. Saluant cette décision, le directeur juridique d'Airtel RDC, John Aluku, se dit prêt à se conformer à cette décision, tout en soulignant que la guerre entre les opérateurs ne peut pas se situer au niveau des prix, mais au niveau des services et de leurs qualités. À cet effet, Airtel a fait savoir à ses abonnés que ses prix étant déjà alignés au seuil fixé par l'ARPTC, leur réajustement n'est pas nécessaire.

Pour information, la décision de l'ARPTC qui a été prise le 25 septembre et entrée en vigueur le 1er octobre vise à maintenir la concurrence loyale entre les différents opérateurs. Donc pour la période allant d'octobre 2013 à septembre 2014, le tarif hors taxe ne peut pas figurer en deçà de 0,10 \$ la minute d'appel pour les appels intra réseau et 0,037 \$ pour l'interconnexion.

Gypsie Oïssa Tambwe

JOURNALISME SPORTIF

Le comité directeur de l'AJSC totalise deux ans

Le comité directeur de l'Association des journalistes sportifs du Congo (AJSC) a organisé, le 4 octobre, à l'espace des Nobles dans la commune de Kasavubu à Kinshasa une session ordinaire d'évaluation des activités de l'organisation deux ans après l'élection des membres de ce comité directeur. On a noté la présence du président de l'AJSC, Pierre Célestin Kabala Mwana Mbuyi, du vice-président François Siki Ntetani et du secrétaire général Dieudonné Kabeya.

Prenant la parole, le président de l'AJSC a rappelé que l'assemblée générale élective et de refondation de la structure organisée en 2011 avait pour but de rassembler les journalistes sportifs afin de restaurer la crédibilité de la profession et assurer une meilleure représentation face aux partenaires. Au cours de sa première année, le nouveau comité directeur s'est attelé au renouvellement des comités sectionnaires (provinciaux) de l'AJSC avec l'organisation des assemblées générales électives à Kinshasa, au Kasai occidental, au Katanga, en province orientale, au Bas-Congo, en province de l'Équateur. Des séminaires de formation ont été organisés avec succès au Kasai occidental, au Nord-Kivu et au Kasai oriental. Ceci marque en fait l'essor de la presse sportive dans les provinces du pays. L'AJSC a aussi obtenu le 18 avril 2012 la personnalité juridique auprès du ministère de la Justice afin de quitter l'existence de fait pour l'existence de



Pierre Célestin Kabala Mwana Mbuyi, président de l'AJSC

droit. Kabala Mwana Mbuyi a aussi évoqué des contacts avec l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) afin de lever toute équivoque sur un prétendu bicéphalisme au sein de l'AJSC. Et l'AJSC dispose d'un site internet : www.transparencsports-rdc.com où l'on retrouve des informations sur le sport national. Au chapitre des perspectives, a-t-il fait savoir, L'Association envisage d'organiser des forums afin de réfléchir sur l'avenir du sport congolais. « Nous ne devons pas être seulement des témoins et accompagnateurs du

sport national, mais aussi des acteurs en participant, à notre niveau, au progrès du sport congolais, avec des conseils aux athlètes, les dirigeants et même les décideurs du pays sur le devenir du sport », a indiqué Kabala Mwana Mbuyi. L'AJSC veut s'ouvrir de plus en plus aux organisations internationales et régionales; la structure cogite sur la création d'un groupement de la presse sportive dans la région des Grands lacs. L'AJSC a été présente en mai 2012 à Ankara en Turquie à un forum organisé par le Premier ministre turc, avant de répondre à une invitation d'African Media Leader en novembre 2012 à Dakar au Sénégal. La structure compte pérenniser la fête annuelle des meilleurs sportifs du Congo comme ce fut le cas le 25 janvier 2012.

Ce même 4 octobre, le comité directeur a saisi l'occasion pour congratuler les Léopards juniors dames de handball, vice-champions d'Afrique 2013 à l'issue du 18e championnat d'Afrique de la spécialité à Oyo au Congo Brazzaville. Grâce à cette performance, la RDC va prendre part à la Coupe du monde prévue en Serbie. Le président de l'AJSC les a exhortées au sacrifice et à l'abnégation afin de mieux défendre les couleurs du pays à cette compétition mondiale.

Martin Enyimo

KARATÉ

Le Katanga a remporté le championnat national

La province congolaise du cuivre a survolé la compétition nationale de karaté organisée à Lubumbashi en raflant vingt-neuf médailles en or. Sous représentée avec deux athlètes seulement, Kinshasa s'en est sortie avec une médaille en or, se classant troisième.

La province du Katanga a glané vingt-neuf médailles en or lors du dernier championnat national de karaté organisé en août de l'année en cours à Lubumbashi. Ancien karatéka de Kinshasa, Paty Esase, actuellement au sein du club Okapi de Lubumbashi (présidé Carine Katumbi, épouse du gouverneur du Katanga Moïse Katumbi) a gardé sa couronne de champion du Congo en individuel. Il a aussi remporté le trophée national en équipe.

La province du Kasai occidental a été vice-championne avec deux médailles en or engrangées. La ville-province de Kinshasa a été littéralement sous-représentée à cette compétition nationale de l'art martial d'origine japonaise. Deux athlètes seulement venus de la capitale de la RDC ont pris part à cette joute sportive, grâce à leurs propres frais de voyage. Et la capitale s'en est tirée avec une seule médaille en or. Le Kasai



Combat de karaté au championnat national à Lubumbashi

oriental s'est contenté de la quatrième place avec six médailles en argent et le Bas-Congo a été cinquième de la compétition avec une médaille en argent.

En marge de la compétition, la Fédération de karaté-do du Congo (Fékaco) a aussi procédé au passage de grade; aussi les maîtres Mwanza de Katanga, Endubu, Mabwaka, Bakona et Mambona de Kinshasa sont tous devenus des ceintures noires 7^e dan. Maîtres Honoré Massamba et Édouard

Kiaku Mbuta (qui est aussi président de la Fédération) ont obtenu leur ceinture noire 6^e dan. C'est aussi le cas de Me Muanda Kenkan du Bas-Congo, Flor Musendu, Jimmy Boucher et Papy Kalenga du Katanga, ainsi que Me Guillaume Nankomo du Kasai oriental qui est aussi vice-président de la Fékaco. Enfin, Christian Lumbala et Maciste Nyembo du Katanga ont réussi leur passage de grade de ceinture noire 5^e dan.

Martin Enyimo

THÉÂTRE

Le Remaniement en grande première à Wallonie-Bruxelles

La Compagnie Les Intrigants invitent les Kinois à la représentation initiale de leur dernière création en date, extraite de la pièce du professeur et dramaturge Thierry Nlandu parue chez Les Éditions du Pangolin en 2005, à l'affiche ce 11 octobre au Centre culturel belge.

Pièce en un tableau, jouée par Édgar Kulumbi et Mfele Kabamba avec Amédée Makaka à la régie, la pièce Le Remaniement promet de ne pas manquer de piquant. Ce n'est pas le bref commentaire recueilli par *Les Dépêches de Brazzaville* auprès d'Édgar Kulumbi avant sa première qui va le contredire, au contraire. « *Ceux qui connaissent la plume de Thierry Nlandu savent qu'il n'y va pas avec le dos de la cuillère* », a affirmé le comédien, auteur et metteur en scène, quitte à ajouter que la représentation vaudra bien le détour. Le sujet tel qu'évoqué par l'auteur et rendu par sa compagnie, nous renseigne Édgar Kulumbi, reste sans équivoque et mérite plus qu'un simple coup d'œil. Le résumé proposé par le Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) qui livre un aperçu de la pièce vient renchérir cette pensée. Elle est présentée tel un essai qui a pour effet de mettre « *la rumeur congolaise sur les planches* ». Le Remaniement, apprend-on alors, introduit « *le public dans le monde du pouvoir où fiction et faction s'entremêlent et construisent un vécu au quotidien fait de situations comiques, de dérision, de tragique, d'ironie et d'humanité d'hommes et de femmes en quête pourtant d'une société plus digne et plus humaine* ».

Le Remaniement est la seconde pièce de Thierry Nlandu que se propose d'interpréter la Compagnie de théâtre des Intrigants. La toute première est *Misère*. Parue chez Lansman en 1994, le précédent texte du professeur de Littérature Anglo-américaine à la Faculté des Lettres de l'Université de Kinshasa montée par Les Intrigants avait connu un succès international. Du reste, le CWB ainsi que Le Tarmac des auteurs en février 2010 avaient abrité l'une des dernières représentations locales de la précédente création inspirée des écrits de Thierry Nlandu.

Nioni Masela

LIVRES

Lendo Makunga soutient Le Combat de l'Église pour la justice sociale

Une des dernières parutions d'octobre classées dans les rayons religion de L'Harmattan, l'ouvrage du pasteur d'origine congolaise invite à « Revisiter le message d'Amos » comme le renseigne la première de couverture.

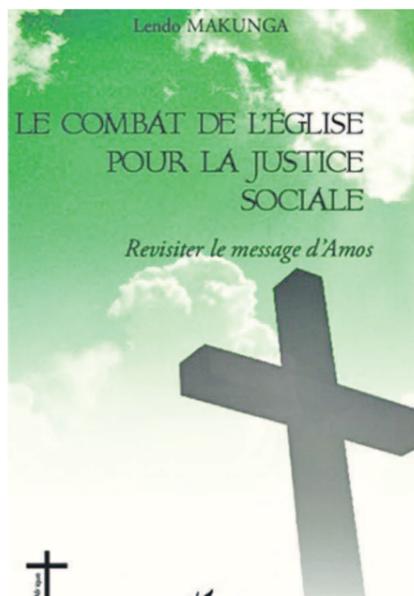
Docteur en théologie de l'Université Marc Bloch de Strasbourg (France), Lendo Makunga fonde son propos sur une question bien fondamentale. Fort de son expérience pastorale, il est actuellement pasteur de l'Église protestante unie de France en région parisienne, il en vient à s'interroger sur le discours que se doit de tenir l'Église dans la société actuelle. « *Au moment où les injustices ne cessent d'augmenter en France et partout dans le monde, quelle parole pertinente reste-t-il à l'Église ?* », se demande-t-il.

Lendo Makunga n'y va pas par quatre che-

mins, quitte à bien cadrer son propos. Il précise ici que « *L'Église n'est pas dans le siècle mais ses membres habitent le monde; elle est à la fois « à côté » de la société et dans la société* ». Ceci porte le pasteur congolais à affirmer dès lors qu'« *elle est appelée à s'intéresser aux problèmes du monde et à être au service du monde* ». Il est clairement d'avis qu'une importante responsabilité lui incombe. Aussi soutient-il avec force : « *Elle ne peut pas ignorer les problèmes qui se posent aujourd'hui de manière dramatique et urgente* » dans le lot desquels il évoque notamment « *la pauvreté, les inégalités et les injustices sociales, les discriminations et la violence* ».

Pour l'homme de Dieu, il est des attitudes qu'elle se doit d'afficher. Aussi estime-t-il que Le Combat de l'Église pour la justice sociale, comme l'indique l'intitulé de son livre est chose inéluctable. « *Dénoncer, interpellier, contester, protester et proposer* », reste à ce jour assurément « *une des façons pour l'Église d'exercer sa fonction prophétique à l'exemple d'Amos qui avait dénoncé avec le plus de vigueur et de netteté les injustices et les oppressions de son époque* », souligne-t-il. Lendo Makunga de conclure alors avec la même conviction qu'il est question là d'un exemple dont elle devrait s'inspirer en vue d'accomplir pleinement son sacerdoce. « *L'Église est invitée à revisiter le message de ce prophète qui reste toujours d'actualité* », martèle-t-il dans cet ouvrage de 216 pages.

N.M.



La couverture de l'ouvrage *Le Combat de l'Église pour la justice sociale*

ARTS MARTIAUX

Massamba implante la boxe des pharaons rénovée en Angola

Après sa naissance au Congo Brazzaville et son implantation au Congo Kinshasa, ce sport de combat égyptien (Sawara) qui gagne du terrain s'enracine en Afrique.



Moteyi Massamba (à gauche) et deux autres pratiquants

Moteyi (maître en langue lingala) Honoré Massamba, Cordon Noire 7^e degré et initiateur de cet art martial en RDC, revient d'Angola, précisément de Wije, où il a eu les premiers contacts avec les athlètes angolais dans le cadre d'implanter la boxe des pharaons dans ce pays. Durant quatre jours, il a donné des enseignements théoriques et pratiques, et Moteyi Francisco a été désigné responsable technique de cette juridiction angolaise.

Notons que Me Honoré Massamba Diambote (qui est aussi entraîneur national de karaté) a mis sur pied l'Entente provinciale de boxe des pharaons rénovée de Kinshasa qui compte aujourd'hui onze clubs (appelés Sakakara); il s'agit d' Akhenaton, Tata Raphaël, Mbuta Matsua, Mfumu Kimbangu, Vita Kanga, Nzinga, Mafuta, Toutankhamon Ndjili, Tutakamo Ozone, Ngulusi et Kingabwa. Kinshasa avait abrité la 3^e édition du tournoi international du combat africain en août 2010 et Brazzaville a organisé le 4^e tournoi en avril 2012. La boxe des pharaons rénovée est un art martial basé sur le corps. « *Le premier matériel de ce sport étant le corps; la boxe des pharaons utilise les armes naturelles telles que le poing, la main ouverte, la pointe des doigts, le coude, le genou, le pied, le talon mais aussi des armes blanches telles que le couteau, le bâton. L'ensemble pagne-jupe et une marinière constitue la tenue d'un athlète de la boxe des pharaons* », indique-t-on. Pour la petite histoire, la boxe des pharaons rénovée a vu le jour dans les années 1980. C'est une technique de pugilat créée par le spécialiste des arts martiaux Jean Samba du Congo Brazzaville. Au cours de

ses recherches dans les archives et encyclopédies de l'Égypte antique sur les arts martiaux africains entre 1976 et 1986, il a découvert grâce aux documents iconographiques l'existence d'un sport de combat pratiqué dans l'ancienne Égypte. Il s'est attelé à rénover la discipline qui était jadis pratiquée par les nobles de l'Égypte antique. Ce sport avait disparu parce qu'il n'y avait pas eu de relais.

M.E.

HANDBALL

Le Congo abritera le championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe

Le pays accueillera la compétition pour la première fois du 2 au 13 mai 2014.

Le Congo est à nouveau désigné pour accueillir une compétition internationale de handball. Ce, après avoir abrité la 8ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) des cadettes ainsi que la 19ème édition de la même compétition chez les juniors, à Oyo dans le département de la Cuvette. C'était du 23 août au 8 septembre dernier. Dans sept mois, le pays organisera, cette fois ci, la 30ème édition du championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe. Le Congo succède donc à la Tunisie qui avait organisé l'édition antérieure. Cette compétition réunira sur le sol congolais les clubs qui remporteront le sacre national des différents championnats des pays africains. Mais avant d'y arriver, une équipe d'experts de la Confédération africaine de handball (CAHB) effectuera une visite d'inspection au Congo. Il sera question pour ces sachants de s'enquérir de la qualité des installations sportives et hôtelières du pays. Cette délégation donnera, par ailleurs, quelques consignes à la Fédération congolaise de handball (Fécohand) sur les disposi-

tions organisationnelles à prendre afin de réussir l'organisation de cette compétition. Ce sera, sans nul doute, des directives supplémentaires à celles qui ont précédé l'organisation de la CAN à Oyo. La date de l'arrivée des experts de la CAHB sera fixée par la Fécohand. Seulement, pour l'heure, la Fécohand n'existe pas étant donné l'invalidation des élections relatives au renouvellement de ses instances dirigeantes. C'est dans quelques jours que la consultation électorale aura lieu pour remettre la Fécohand sur pied. Ainsi, le nouveau bureau qui sera mis en place à l'issue de cette élection aura la responsabilité d'organiser le championnat des vainqueurs de coupe de commun accord avec la CAHB.

En rappel, le championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe occupe la deuxième place des compétitions africaines des clubs après la ligue des champions. Pour cette édition qu'ils livreront à domicile, les clubs congolais ont donc intérêt à rehausser leur niveau pour être à la hauteur des attentes du public sportif national qui aimerait voir l'un deux remporter cette édition.

Rominique Nerpla Makaya

JEUX AFRICAINS DE 2015

La fédération de karaté affûte ses armes

La Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) multiplie les stratégies pour améliorer les chances de ses athlètes de glaner des médailles lors des Jeux du cinquantenaire que Brazzaville organisera en 2015.

Le troisième vice-président chargé de la communication, de la discipline et des relations publiques a proposé quelques pistes lors de la conférence de presse qu'il a animée le 9 octobre au nom du président de la Fécoka-Ama. La structure ambitionne d'organiser en 2014 une compétition internationale à Brazzaville pour permettre aux athlètes qui se sont révélés en Tunisie d'être en contact avec ceux qui sont au niveau mondial. Deux médailles de bronze chez les cadets, telle est la moisson des athlètes congolais aux championnats d'Afrique des cadets, juniors et espoir qui se sont déroulés en Tunisie. « Nous avons emmené deux catégories d'athlètes, les cadets et les juniors. Ils étaient au total neuf, dont trois dans la catégorie juniors 3. Nous les avons formés ici à Brazzaville. Ils n'avaient jamais participé à une compétition internationale. Ils ont eu pour adversaires en demi-finale, des Marocains, des Égyptiens, des Tunisiens



Jean Tsélane Mongo entouré du directeur technique de la Fécoka-Ama et du secrétaire général (© DR)

et des Algériens. La seule différence que nous avons constatée se situe au niveau de la vitesse », a commenté Jean Tsélane Mongo.

Selon lui, ces jeunes mis en stage à l'étranger pourraient faire parler d'eux s'ils étaient associés à l'équipe déjà en préparation pour les Jeux africains. La Fécoka-Ama, qui fait de la formation l'une de ses priorités, entend lutter pour la création d'un centre de formation des jeunes karatékas. Le dossier déjà préparé sera déposé au ministère des Sports et de l'Éducation physique pour examen. Par ailleurs, les six arbitres congolais qui ont bénéficié d'une formation au Gabon sont, selon Jean Tsélane Mongo, rentrés au pays avec leurs

qualifications. Les championnats d'Afrique cadets, juniors, espoirs en Tunisie, riches en enseignement, ont permis au Congo d'avoir un arbitre central ou principal, un arbitre spécialiste kata et des arbitres de kumité. « Cet élan s'explique par le fait que le Congo abrite les Jeux africains en 2015. Le karaté étant retenu comme discipline, il était inconcevable que nous participions à cette compétition sans arbitre. Il faut faire le maximum. Nous allons aussi solliciter auprès de la fédération mondiale et de l'Union des fédérations africaines de karaté un stage des arbitres à Brazzaville avec qualification », a indiqué le troisième vice-président de la Fécoka-Ama.

James Golden Eloué



Recherche pour son client, leader de la distribution des véhicules, industriels (VI), légers (VL) et du pneumatique, ses commerciaux

Basés à Pointe Noire et à Brazzaville, Sous la responsabilité du Directeur commercial du domaine, votre mission en tant que :

« Commercial Véhicules Légers » sera d'assurer :

- La prospection et le développement de la clientèle
- L'animation de la vente et du suivi du parc VL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
- La satisfaction client :
 - identification du besoin
 - conseil d'achat
 - Prise de commande
 - Paiement et suivi facturation
 - Livraison
- Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité

De Formation commerciale (ou technique), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits/biens de consommation et/ou services. Votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise dans le domaine automobile, sans forcément être un expert, et vous pratiquez la bureautique sans souci (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, pour les informer et les convaincre.

La pratique de l'Anglais, du Portugais et/ou chinois serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEVL/2013-10 / KACC

« Commercial Véhicules Industriels » sera de :

- La prospection et le développement de la clientèle VI/PL
 - L'animation de la vente et du suivi du parc VI /PL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
 - Le lien technico-commercial avec le configurateur VI/PL pour la préparation et la mise en œuvre technique des offres commerciales
 - Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité
- De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules.
- Riche de vos connaissances mécaniques, votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.
- Vous veillez à les conseiller efficacement et cherchez à en convaincre de nouveaux. Comment ? En étant réactif pour répondre à leurs besoins tout en mettant en avant les avantages techniques des produits du groupe.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et allez à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, (en charge des parcs et flottes de VI), pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEVI/2013-10 / KACC

« Commercial Équipement Pneumatique » sera de :

- Devenir le partenaire privilégié du client, pour tout son approvisionnement pneumatique
- Assurer l'animation de la vente et du suivi du parc pneus des clients de la zone économique de Pointe Noire
- Rendre compte de son activité en utilisant les outils de reporting de l'entreprise

Vous serez donc le conseiller du responsable de parc/flotte du client, et votre démarche de veille pro active, vous permettra de lui proposer des solutions, avant même que son besoin s'exprime dans l'urgence. De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules. Riche d'une expérience dans une société de transport, de ventes de VI, ou de suivi de flotte véhicule, vous pratiquez la bureautique sans souci, (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client, attentif à la satisfaction de ses attentes, vous trouvez ce qui correspond à son besoin en recherchant dans toute la gamme des produits pneumatique du groupe, mais aussi en anticipant sa demande, par des visites technico-commerciales régulières et un suivi de sa flotte.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et savez aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, en charge des parcs et flottes de VI, pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEPN/2013-10/ KACC

Votre curiosité pour les produits, métiers et projets des clients, mais aussi de notre enseigne, démontrera votre intérêt au poste et votre envie de vous impliquer dans le groupe.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Contactez nous, uniquement par mail, en précisant la référence du poste recherché, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 18 octobre 2013. Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation (+ copie du dernier diplôme en pdf).

NB : les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus

LITTÉRATURE

Le prix Nobel décerné à la Canadienne Alice Munro

Après l'attribution des prix Nobel de médecine, de physique et de chimie, l'Académie suédoise a remis ce jeudi 10 octobre à 13h, le prix Nobel de littérature à la Cana-



dienne Alice Munro. Auteur de plusieurs recueils de nouvelles en langue anglaise, elle incarne, à 82 ans, un renouveau pour l'Académie : c'est la première fois que le genre de la nouvelle est récompensé et qu'un ressortissant du Canada obtient ce prix. C'est également la treizième femme au palmarès et la cent-dixième au total. Née au Canada en 1931, Alice Munro a écrit une douzaine de recueils de nouvelles et un roman traduits dans le monde entier. Ses nouvelles sont ancrées dans la vie des campagnes de l'Ontario et centrées sur des personnages féminins. Trop de bonheur est paru en avril dernier en France aux éditions de l'Olivier. En 2009, elle a obtenu le Man Booker Prize pour l'ensemble de son œuvre.

Pauline Pétesch

HOMMAGE

Jacques Loubelo conduit à sa dernière demeure

L'artiste Jacques Loubelo, décédé le 25 septembre à Brazzaville, a été porté en terre, le 10 octobre au cimetière du Centre ville de Brazzaville. Peu avant, la République reconnaissante lui a rendu un hommage officiel en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Chanteur, griot, poète et bohème, Jacques Loubelo encore appelé « Rossignol » par ses intimes n'a eu dans sa vie, d'après le ministre de la Culture Jean-

belo, restera à jamais marqué dans les annales de la musique congolaise. « Cette chanson va toucher au plus profond les cœurs des Congolais de tous horizons au point de devenir, au fil des ans et jusqu'à ce jour, un second hymne national, un véritable cri de ralliement pour le Congo. À l'instar de Congo na biso de Pamelou ou de Tongo etani de Jean serge Essous », a-t-il souligné.

Une chanson dont les paroles puisées

aux valeurs fondamentales de la vie, aux valeurs de l'amour du prochain, de l'amour du pays et de la solidarité humaine. « Ce don de soi pour le Congo, pour le prochain, ce trait altruiste qui lui a servi de viatique jusqu'à son dernier souffle, Jacques Loubelo les avait acquis en grande partie grâce à la rigueur de l'éducation chrétienne qu'il avait reçue auprès des Pères de Ba-

congo » a poursuivi Jean-Claude Gakosso.

Témoignages
Alain Akouala Atipault, ministre : « C'est un homme qu'on ne voyait pas souvent et je me suis permis de faire savoir que, enfant autour de l'âge de 7 et 8 ans, lorsqu'il y avait des situations d'instabilité, la radio nationale diffusait ses chansons qui étaient un appel à l'unité, à l'amour de la patrie. Merci pour ce qu'il a fait et donné à notre pays. Cela s'inscrit désormais dans la mémoire et le panthéon de l'histoire ».

Clotaire Kimbolo, artiste musicien : « C'est une grande perte pour la Nation. Je suis affligé parce qu'on a cheminé ensemble depuis les années 1960. Le dernier spectacle qu'on a donné ensemble c'était lors de la neuvième édition du Fespam. »

Le griot Marcel Kouyena, l'un des compagnons de lutte de Jacques Loubelo a souligné que c'est un artiste très rigoureux qui aimait ce qu'il faisait en travaillant sans relâche : « Une tournée internationale précisément en France était en vue. Jacques, Kalé Diatou et moi. Mais Dieu en a décidé autrement... »

Désirée Hermione Ngoma et Rosalie Bindika



La famille du disparu

Claude Gakosso, de passion que pour sa patrie, le Congo, et la musique.

Dans son oraison funèbre le chef du département de la culture a souligné que Congo, chanson culte de Jacques Lou-

belo, dans la langue de la plèbe sont, au fond, un hymne à la gloire de la Nation, un appel à la fraternité. À travers ses chansons l'artiste congolais s'était assigné la noble mission de sensibiliser ses compatriotes

BRIN D'HISTOIRE

Le « Rossignol » Jacques Loubelo ne chantera plus

Comme il a vécu, il est parti. Humblement et en toute simplicité. Jacques Loubelo est décédé le 25 septembre 2013 au centre hospitalier universitaire. Il avait 73 ans.

Que dire de cet artiste immense qui a marqué la musique congolaise de ses complaintes, tirées du terroir kongo, dont la saveur et l'intelligence du propos fondent la beauté : *Nao Tsetsa*, *Pasi zo*, et l'indémorable *Congo* [ekolo monene], une chanson tellurique ? À travers cette ode à l'harmonie nationale, Loubelo exprime la beauté du Congo pour montrer le chemin de l'unité aux Congolais. Il confère à chaque mot une densité émotionnelle exceptionnelle. Il y exalte le bonheur d'être Congolais. Le peuple a bien compris cet hymne au pays et l'a sacralisé. Le Congo a trouvé en Jacques Loubelo un « soldat des mots » efficace par la grâce de sa poésie euphorisante. Et il n'est de cérémonie commémorative qui ne soit ponctuée par cet air. Par-delà le temps, Congo conserve son éclat d'intemporelle splendeur.

Tôt en cette décennie 1960, Jacques Loubelo se jette dans les bras d'Orphée en arpentant le chemin des chorales à Bacongo et Ouenzé. C'est le 7 juin 1964 que commence véritablement sa véritable aventure musicale en compagnie de ses congénères des Cheveux crépus : Prosper Nkouri, Maxime Kibongui, Fidèle Massamba (Sammy), Koster Massamba, Mouninguissa, Ntélasamou Bruno, Pierrette, Madeleine Gandou, Victoire Mialebama et Nsona Yvonne. Une aventure qui fera de nombreux émules.

Les Cheveux crépus détonent dans l'espace musical brazzavillois par une orchestration minimale. Les chœurs y sont mis en valeur par des mélodies somptueuses. Ce groupe doit sa célébrité à Radio Congo. Portée par les ondes puis par le vinyle, en 1966, la chanson *Nao Tsetsa* de l'emblématique Jacques Loubelo est éditée, cette année-là, par Congo Vox sous la référence Cov 1. Elle a su trouver son interprète, Rosalie Vouka, et traversé les océans, au point de séduire Miriam Makeba qui en a fait une célèbre reprise. Suprême reconnaissance. D'un point de

vue musical, la chanson de Jacques Loubelo est, à la fois, l'expression et l'illustration d'un véritable retour aux sources de la musique congolaise, à ce passé lyrique, au temps où la voix en était l'élément prédominant. Faut-il le rappeler, la musique congolaise moderne a trouvé sa voie à travers la voix de ses chanteurs : Paul Kamba, Massamba Lebel ou Eboma Mwan'Odile, dans des orchestres à dominante vocale : Bonne Espérance, La Bohème, pour ne citer que les plus importants. C'est une analogie rédhitoire, mais pertinente.

Dans le sillage des Cheveux crépus, Les Mains blanches, Les Pattes tendres (ancêtre des Anges), Les Griots, Les Élus, Les Échos noirs, Les Cols bleus, Les Orphelins et tutti quanti, dans un dynamisme fécond, ont perpétué ce genre musical qui est resté l'apanage de la musique congolaise rive droite. Il a explosé, au plan national, lors de la première Semaine culturelle congolaise en 1967. Il a pu, dans la foulée, s'imposer à l'extérieur. L'ouverture des groupes vocaux à l'étranger peut être mise au crédit du père de La Bretèche qui en a été l'initiateur. La magie des Cheveux

crépus, des Échos noirs et surtout des Mbamina a fait le reste. Par la suite, seul un petit groupe de néo-artistes a su s'abreuver à cette bonne source. Kalidjatou en fit partie un moment. Mais son *Premier Salaire* englouti, il n'a pas réussi, semble-t-il, à trouver de ressources suffisantes pour continuer à nous subjuguier. Heureusement que, dans ce domaine, Zao et Sita Philippe poursuivent, avec un réel succès, leur plongée dans des thématiques aussi déroutantes qu'iconoclastes, toujours plaisantes.

Au moment où Jacques Loubelo Rossignol s'emmure définitivement dans le silence, ses chansons, qui conservent leur grain d'éternité, continueront longtemps à nous émouvoir. Ce qui n'est pas toujours gagné pour un artiste. Avec son répertoire, qu'il nous lègue, nous sommes aux antipodes des chansons simplettes et mièvres, au contenu affligeant et de fade médiocrité qui font florès actuellement. La navrante banalité des paroles est, aujourd'hui, reine dans la chanson congolaise. Dommage... Salut l'artiste !

Mfumu